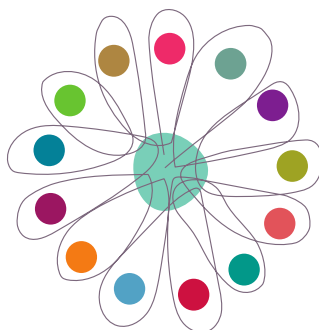


Les **SERVICES**
de l'apem-t21^{asbl}
Parcours de vie

Rapport d'activités 2015

Initiative spécifique « Logement Encadré Novateur »



INCLU... toit
Logements encadrés novateurs (18-35 ans)
les **SERVICES** de l'apem-t21

Avec le soutien de



Wallonie

AViQ

Agence pour une Vie de Qualité

Familles Santé Handicap

Directeur général des Services de l'Apem-T21 asbl : Richard Bonjean

Directrice pédagogique des services ambulatoires adultes : Laurence Chevigné

Chef éducateur du projet : Nicolas Gauder

1. Historique du projet

Vu le manque criant de place en services résidentiels pour adultes et face au constat d'initiatives spontanées de parents pour mettre en place des solutions de logement pour leurs enfants, l'AWIPH a lancé, en 2010, un appel à projets spécifiques appelé « Logement Encadré Novateur » (LEN). L'asbl « Les Services de l'APEM-T21 » a rentré un projet qu'elle a nommé Inclu...Toit !

Ce projet s'adresse à des personnes adultes porteuses d'une déficience intellectuelle désireuses de quitter le foyer familial pour s'installer « chez elles ». Ces personnes pourront s'initier à une vie la plus autonome possible au sein d'un studio d'apprentissages dans lequel elles pourront apprendre à cuisiner, à entretenir un appartement, à faire des courses, à gérer le temps, la solitude, la vie sociale... Ensuite, une fois qu'elles se sentent prêtes, elles pourront intégrer leur « chez elles », une maison ou un appartement, au cœur de la cité, seules ou en petite communauté avec un « voisin solidaire actif », personne ressource vivant à proximité du logement, qui sera présente pour parer aux imprévus, avoir un regard bienveillant sur le logement et ce, dans l'esprit des habitats kangourous développés au Canada et plus près de chez nous, à Schaerbeek.

Le projet « Inclu...Toit » a été retenu par l'AWIPH pour 2011-2013 et les Services de l'APEM-T21 s'engagent à ouvrir au moins 2 logements encadrés novateurs de 3 à 4 personnes chacun.

En 2014, le projet a été **reconduit pour 3 nouvelles années (programmation 2014-2016)**, avec pour objectif de pérenniser les projets LEN.

2. Objectifs

Objectifs généraux, communs à l'ensemble des projets LEN (Logement Encadré Novateur):

- Le soutien et l'élaboration d'un projet de vie en autonomie
- La recherche d'une formule de logement adaptée
- Le soutien ou l'encadrement sur mesure
- Le développement du travail en réseau

Objectifs spécifiques :

- Evaluations des habiletés, des ressources et élaboration du projet de vie de la personne.
- Mise en place d'un accompagnement social et humain pour gérer la vie en autonomie (personnel éducatif, voisin solidaire actif,...), mais aussi pour assurer un passage progressif vers cette vie en autonomie.
- Sollicitation des ressources de la communauté pouvant faciliter la vie en autonomie.
- Collaborer avec les différents acteurs concernés, via notamment des réunions de co-construction du projet. Privilégier le travail en P³ (Personnes-Parents-Professionnels).

3. Fonctionnement du projet

Public cible :

Personnes porteuses d'une déficience intellectuelle légère à modérée.

Objectifs généraux :

- Le soutien à l'élaboration d'un projet de vie en autonomie
- La recherche d'une formule de logement adaptée
- Le soutien ou l'encadrement sur mesure
- Le développement du travail en réseau

Objectifs spécifiques :

- Evaluation des habiletés, des ressources et élaboration du projet de vie de la personne
- Mise en place d'un accompagnement social et humain pour gérer la vie en autonomie (personnel éducatif, voisin solidaire actif,...), mais aussi pour assurer un passage progressif vers cette vie en autonomie
- Sollicitation des ressources de la communauté pouvant faciliter la vie en autonomie
- Collaborer avec les différents acteurs concernés, via notamment des réunions de co-construction du projet. Privilégier le travail en P³ (personnes-parents-professionnels)

En pratique :

- Le jeune adulte, une fois intégré dans le projet, passe par une période d'apprentissages, sans durée limitée dans le temps (respect du rythme de la personne), durant laquelle l'équipe éducative évalue et développe les compétences fonctionnelles nécessaires à la vie en autonomie, ainsi que les aptitudes et les comportements sociaux adaptés de la personne. Ces périodes d'apprentissage peuvent varier sur la forme (par semaine entière ou par période ciblée avec apprentissages ciblés).
- Lorsque la personne, sa famille (ou ses proches) et l'équipe éducative estiment le moment propice, il est alors temps de passer à l'étape suivante : l'entrée en

logement autonome. Cette accession au logement peut se décliner sous différentes formes, suivant les désirs et les possibilités de la personne (logement communautaire, solo, en couple) et évoluer avec le temps en fonction de son projet et de ses souhaits.

- L'équipe éducative est aux côtés de la personne tout au long du projet avec un estompage une fois qu'elle rentre dans SON appartement (aussi appelé LEN). La présence de l'équipe éducative sera toujours effective et la fréquence de ces présences sera déterminée en fonction des besoins de chacun. Estompage ne veut donc pas dire « arrêt » de l'accompagnement éducatif.
- En outre, la présence d'un voisin solidaire actif (VSA) dans le voisinage direct assure la quasi permanence d'une personne ressource proche des logements. Ce voisin s'assure, par exemple, chaque jour de la semaine que la journée des personnes a bien démarré et qu'elle se termine dans de bonnes conditions. Il n'assure en rien les accompagnements réalisés par les éducateurs qu'il ne « remplace » pas.

NB : Cette année 2015 a malheureusement vu la disparition des périodes d'apprentissage « à la semaine », par manque de moyens financiers et humains. Nous avons procédé à des périodes assez courtes d'essai à l'autonomie au sein d'appartement déjà en fonction. Ceci a concerné un nombre restreint de personnes, vu l'impossibilité actuelle de développer le projet en termes de capacité.

4. Ressources

a) Personnel

Fonction	Qualification (diplôme)	Heure ETP (1/01 au 31/12/15)
Psychologue/Directrice pédagogique des services ambulatoires adultes	Master en psychologie	0,06 ETP (à partir du 15/03/2015)
Psychologue/Directrice pédagogique des services ambulatoires adultes (ad intérim)	Master en psychologie	0,02 ETP (du 01/01/2015 au 15/03/2015)>>> remplacement du poste ci-dessus
Chef éducateur	Educateur spécialisé A1, spécialisation en orthopédagogie	0,5 ETP
Educatrice	Educatrice spécialisée A1, spécialisation en orthopédagogie	0,12 ETP (jusqu'au 03/2015)
Educatrice	Educatrice A1	0,90 ETP (écartement depuis le 27/11/2015)
Educateur	Educateur A2	0,5 ETP
Assistante en psychologie	Assistante en psychologie	Cap 48 = 0,4 ETP Contrat de remplacement = 0,04 ETP

Assistante sociale	Assistante sociale	0,30 ETP
Direction générale	Assistant social. Directeur cl. 1	0,05 ETP
Direction administrative et ressources humaines	Comptable	0,05 ETP
Employée administrative	Commis rédacteur	0,20 ETP
Ouvrier	/	0,10 ETP

Nous avons pu compter également sur les services occasionnels d'une neuropsychologue et d'une kinésithérapeute actives au sein des Services de l'Apem-T21, rémunérée sur fonds propres par l'asbl, non affectées officiellement au projet (environ 45 heures sur l'année). Ces collaborations ont eu lieu dans le **cadre de la convention signée avec l'AWIPH et qui permet la mutualisation** des ressources des différents projets d'initiatives spécifiques et des services proposés par l'asbl.

Il y a, en plus des personnes précitées qui ont un salaire pris en charge par l'asbl « Les Services de l'Apem-T21 », 3 Voisins Solidaires Actifs et un professeur de français. Ces derniers ont une convention de volontariat avec l'asbl.

b) ressources matérielles à disposition du projet

- 3 maisons dans une cité de logements sociaux. L'asbl est locataire de ces logements. Le propriétaire est une société de logement social (Logivesdre). NB : 2 de ces logements sont actuellement des LEN, et le 3ème est le logement dont dispose le voisin solidaire actif.
- 2 logements individuels loués à la société Logivesdre
- Quatre appartements situés dans des quartiers résidentiels verviétois. L'asbl est aussi locataire. Ces logements appartiennent à des personnes privées. Ces quatre logements sont actuellement des LEN.
- Un bureau, situé rue Jacques Henrion, 7 -4800 Verviers, propriété de l'asbl « Les Services de l'Apem-T21 ». Ce bureau contient 2 ordinateurs, mobilier de bureau,... propriétés de l'asbl également. Les éducateurs, le chef éducateur et l'assistante sociale possèdent également chacun un gsm professionnel et l'abonnement correspondant à celui-ci.

5. Dossiers

Classification	TOTAL
Demandes reçues en 2015 :	4
- Analyse défavorable : réorientation (cf. tableau)	0
- Analyse favorable mais placement sur liste d'attente	4
- Analyse favorable et initiation d'un accompagnement	0
Dossiers toujours actifs au 31/12/15 :	15
- <u>Anciens</u> : initiation antérieure au 31/12/14	15
- <u>Nouveaux</u> : initiation postérieure au 31/12/14	0
Dossiers clôturés en 2015 (cf. tableaux en infra)	2
Cumuls réalisés en 2015	0

Refus / attentes / réorientations : motifs	
Classification	Nombre
1) Intrinsèques au service	19
- Manque de places - Incompatibilité géographique - Lacunes en termes d'effectif - Projet inadapté au profil de l'utilisateur	
2) Intrinsèques à la personne	2
- Méprise sur l'offre - Manque de motivation/implication	
3) Intrinsèques à l'entourage	0
- Contexte familial peu propice	
4) Autre (à préciser dans l'espace dédié en infra)	0

Clôtures : motifs	
Catégories	Nombre
1) Intrinsèques au service	4
- Dossier dormant - Incompatibilité géographique - Projet inadapté au profil de l'utilisateur	
2) Intrinsèques à la personne	2
- Décès - Atteinte de l'objectif - Révision des priorités - Détresse affective / relationnelle	
3) Intrinsèques à l'entourage	0
- Contexte familial défavorable	
4) Autre (à préciser dans l'espace dédié en infra)	0

Clôtures : suites (réorientation, etc.)	
Classification	Nombre
1) Milieu ambulatoire	5
- Service LEN - Logement privé - Retour en famille - Logement communautaire - Initiative d'Habitation Protégée	
2) Milieu institutionnel	1
- SLS - SRA - Maison de Repos - Maison de Soins Psychiatriques	
3) Autre (à préciser dans l'espace dédié en infra)	0

Commentaires :

L'année 2015, tout comme l'année 2014 a été une année de stabilisation du projet Inclu...Toit. Nous avons reçu 4 nouvelles demandes, toutes recevables, mais placées sur la liste d'attente.

La liste d'attente a été réactualisée, mais certaines situations de personnes figurant sur celle-ci n'ont pas encore été clarifiées. Cette liste comporte 12 noms, qui n'ont pas été refusés, ni réorientés. Le suivi de cette liste d'attente est une gestion complexe car nous n'avons pas toujours de contacts avec ces personnes et elles ne se manifestent pas régulièrement auprès de nous. De plus, actuellement, suite aux directives de notre conseil d'administration, nous ne pouvons pas ouvrir la liste d'attente.

Concernant les demandes antérieures à 2015, voici ce qui était déjà repris dans le rapport d'activité 2014 :

Motifs de refus :

- Projet non adapté au profil de la personne (très haut niveau de compétences et d'autonomie)
- Projet ne correspondant pas au projet de vie de la personne
- Situation géographique des activités de journée trop éloignée du lieu d'hébergement, ou désir de la personne d'avoir un logement hors de notre « zone géographique »
- Une autre situation de logement était d'actualité
- Un avis médical négatif (risque de décompensation)

Motifs des clôtures de demande :

- Ne correspondait pas aux souhaits de la personne, après plusieurs rencontres ou après des semaines d'apprentissage.
- Une autre opportunité de logement a été trouvée entre temps.
- La personne ne possédait pas assez de compétences fonctionnelles, et de plus le projet ne correspondait pas à ses envies, mais uniquement à celles de sa famille.

Demandes clôturées : quelles suites ?

4 demandes clôturées avant 2015 :

Les personnes dont les demandes ont été clôturées avant 2015 vivent soit chez leurs parents ou ont trouvé une solution de logement plus adaptée à leur désir. Actuellement, ces 4 personnes fréquentent un SAJA à temps plein ou temps partiel.

2 demandes clôturées dans le courant de l'année 2015 :

- Une des personnes devra poursuivre son projet de vie en autonomie sans le soutien du projet Inclu...Toit (hors champ d'action géographique).
- La seconde personne a été réorientée vers un service d'accompagnement et est inscrite sur une liste d'attente pour un logement plus adapté à son profil de compétences.

6. Les bénéficiaires suivis

Courant 2015, il y a eu 17 suivis réguliers de personnes au sein du projet Inclu...Toit. Dans ces 17 personnes, 15 sont entrées en logement encadré novateur.

2 personnes sont en période d'apprentissages. Une de celle-ci va continuer ses apprentissages à la vie en autonomie résidentielle dans le courant de l'année 2016, tandis que l'autre personne a été réorientée vers des services plus adaptés à son profil de compétences et à ses souhaits.

La moyenne d'âge des 17 suivis de l'année 2015 est d'un peu moins de 30 ans. Chacune de ces personnes sont porteuses de déficience intellectuelle. En plus de cela, trois d'entre elles présentent une déficience sensorielle surajoutée.

Une liste d'attente existe et comporte 12 noms. Courant 2016, cette liste sera actualisée et réadaptée. La gestion de cette dernière est assez compliquée car les personnes ne nous informent pas spontanément des changements survenus dans leur vie depuis leur inscription.

Si nos moyens étaient augmentés, ils nous permettraient de suivre de nouvelles demandes. Dès lors, les personnes sur la liste d'attente ne seraient pas reprises dans l'ordre chronologique mais bien via des critères d'urgence relative (situation familiale conflictuelle, grand besoin d'émancipation,...) et en fonction de dynamiques de groupe et compatibilité de profil par rapport aux personnes déjà en LEN s'il s'agit d'une entrée en LEN communautaire.

Les **activités de journée des personnes** sont diverses et variées :

- ✓ présence au sein de SAJA,
- ✓ activités en milieu ordinaire notamment via l'Unité d'Insertion Socioprofessionnelle des « Services de l'Apem-T21 » asbl,
- ✓ volontariat dans des projets de société,
- ✓ en recherche d'emploi

Nombre de personnes du projet ont des plannings hebdomadaires reprenant plusieurs des activités citées ci-dessus.

Concernant les **activités d'après-journée et de soirée**, beaucoup fréquentent les activités culturelles et sportives organisées par l'asbl **l'Envolée** et/ou les activités de loisirs créatifs mis en place par les **CEC** (Ateliers Créatifs de l'APEM-T21).

La majorité des personnes fréquentant le projet perçoivent des ARR, réparties inégalement, dont les sommes varient de 650€ à 1600€. Ces revenus ne tiennent pas compte des gratifications perçues au départ des activités cofinancées par le FSE et prestées dans le cadre de l'Unité d'Insertion des Services de l'Apem-t21 asbl car celles-ci sont variables et souvent apparentées à de l'argent de poche par nos adultes. Les revenus des personnes ont une conséquence directe sur la prise en charge des personnes, car leurs revenus influencent considérablement leur manière de vie.

Loyer (et part contributive)

Mis à part deux personnes vivant toujours dans leur cadre familial, les autres payent leurs locations aux Services de l'Apem-t21asbl. En effet, nous sous-louons des locations faites au nom de l'asbl. Ces baux nous lient aussi bien à des personnes privées (4 appartements) qu'à Logivesdre, société de logements sociaux de la région verviétoise (5 appartements).

7. Actions menées (par le personnel identifié au point 4)

Nature de la prestation ¹	Temps consacré à celle-ci	Par qui ? (fonction)
Suivi individuel	Direction pédagogique : 49 h Assistante sociale : 305 h Chef éducateur : 248 h Educateurs : 451 h Assistante en psychologie : 210 h TOTAL : 1263 h	
Gestion des logements	Assistante sociale : 22 h Chef éducateur : 47 h Educateurs : 90 h Assistante en psychologie : 1 h TOTAL : 160 h	
Apprentissage collectif interne	Chef éducateur : 150 h Educateurs : 995 h Assistante en psychologie : 228 h TOTAL : 1373 h	
Apprentissage collectif externe	Educateurs : 25 h Assistante en psychologie : 1 h TOTAL : 26 h	
Apprentissage individuel	Chef éducateur : 198 h Educateurs : 704 h Assistante en psychologie : 210 h TOTAL : 1112 h	
Coordination et développement du réseau	Direction pédagogique : 24 h Assistante sociale : 78 h Chef éducateur : 46 h Educateurs : 30 h Assistante en psychologie : 5 h TOTAL : 183 h	

Commentaires :

1. En plus de ce tableau, il conviendrait pour compléter la répartition du temps de travail de chacun ajouter les axes suivants, nécessaires au bon fonctionnement du projet, même s'ils ne sont pas en lien direct avec les usagers :

Temps de réunion	Direction pédagogique : 72 h Assistante sociale : 72 h Chef éducateur : 102 h Educateurs : 207 h Assistante en psychologie : 131 h TOTAL : 492 h
Temps administratif	Direction pédagogique : 16 h Assistante sociale : 119 h Chef éducateur : 201 h Educateurs : 522 h Assistante en psychologie : 140 h TOTAL : 998 h

2. Environ 100 heures doivent être réparties aussi pour la direction générale (temps de coordination, de réunion, d'administration,...) ainsi que près de 500 heures pour le service comptabilité. C'est ce dernier notamment qui, en plus des facturations, gère la répartition des factures énergétiques, les contacts avec les assurances, la gestion du personnel,...

Même si ces différentes heures ne sont pas directement en contact avec les usagers, elles méritent de figurer dans ce rapport d'activité. Il en est de même également pour les 198 heures prestées par les ouvriers d'entretien au sein des différents logements.

8. Domaines d'accompagnement individuel

	<u>Si oui, exemple d'action</u>
Gestion budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion du budget « courses », • Sensibilisation à la rigueur budgétaire, • Sensibilisation à la valeur des choses, • Gestion de l'argent de poche, • Aide à la gestion d'un budget global (2 personnes), • Sensibilisation au coût des factures énergétiques • Aide à la mise sous administration de biens, • ...
Gestion tâches domestiques	<ul style="list-style-type: none"> • Concerne les tâches culinaires, la lessive, l'entretien du logement,... • Apprentissages fonctionnels avec l'aide de supports rédigés en « facile à lire » et/ou d'outils individuels adaptés à chacun, • Aménagement de facilitateurs et mise en place de mesures sécuritaires, • ...
Gestion actes quotidiens	<ul style="list-style-type: none"> • Prise de conscience des besoins prioritaires, • Travail sur l'importance de l'anticipation, • Travail sur la planification des tâches • ...
Gestion de la vie communautaire	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des relations au sein du même logement, • Rappel des règles élémentaires de vie communautaire, • Mise en place de « réunions maisons », impliquant les usagers d'un seul et même logement, • ...
Liens sociaux (solitude, créer et entretenir des liens, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Entretien du réseau (invitation famille et amis), • Proposition d'activités de loisirs sportives ou culturelles, • Présence régulière de membres de l'équipe au sein des logements pour discussions diverses, • Voisins Solidaires Actifs, • ...

<p>Autonomie au sens large (réaction face aux imprévus, préparation à l'anticipation)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation appropriée des appels téléphoniques (équipe ou n° d'urgence), • Anticipation maximale des éléments inhabituels prévisibles (grèves de bus notamment), • Mise en situation au travers de petits jeux de rôle, • ...
<p>Gestion administrative</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Classement de documents avec la personne, • Soutien dans les démarches auprès des administrations et organismes divers (mutuelles, téléphonie, organisme d'organisation de séjours spécialisés,...), • Aide à la réalisation de virements bancaires, • ...
<p>Recherche et entretien d'un logement</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement dans les démarches de recherche auprès des agences immobilières ou via internet, • Visites d'immeubles et explication du projet au propriétaire, • Location au nom des Services de l'Apem-T21 asbl afin de donner une garantie aux propriétaires, • Rédaction de conventions locatives, • Recherche de Voisins Solidaires Actifs, • Aide aux petites réparations, • Assurer un rôle d'intermédiaire avec les propriétaires, • Relevé des compteurs, • Relations avec les syndicats d'immeuble, • ...
<p>Respect des règles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel oral des règles de vie en société quand cela s'avère nécessaire, • Evocation lors de réunions maisons de la charte éthique des Services de l'Apem-T21 asbl • Mise en place d'un règlement d'ordre intérieur signé par tous, • ...
<p>Confiance / prise de conscience des capacités</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Valorisation de la personne au travers de ses réussites, • Considérer la personne comme adulte quotidiennement, • Faire prendre conscience aux personnes de leurs limites et surtout de leurs forces, • Discussion autour de l'acceptation du handicap et des difficultés qui en découlent, • ...

Gestion du temps	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de planning adapté à chacun, reprenant par exemple les horaires de bus, heures de départ du LEN, • Gestion d'agenda, • Utilisation de calendriers, • Outils « béquilles » si nécessaire à l'autonomie résidentielle de la personne (rappel sur GSM notamment), • ...
Vie de couple	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion des incompréhensions et malentendus, • Participation de certaines personnes du projet à une formation adaptée sur la « Vie affective et sexuelle » dispensée par un planning familial externe au départ des Services de l'Apem-T21 asbl. • Mise en place de « personnes référentes vie affective », • Soutien de l'équipe dans les demandes des usagers auprès de leurs familles, • ...
Gestion "médicale" (comment se soigner, quand appeler le médecin, ...)	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement lors de rendez-vous médicaux et/ou lors des prises de rendez-vous pour ceux-ci, • Soutien lors de situations imprévues (contact du médecin de garde,...), • Supervision de la médication (surtout de l'automédication), • Aide à la confection hebdomadaire de semainier, • Servir d'intermédiaire avec les infirmiers éventuels, les kinés,... • ...
Structuration de l'espace	<ul style="list-style-type: none"> • Découverte du quartier et prise de points de repères pour s'y orienter au mieux (à pieds ou en bus), • Apprentissages des transports en commun, que ce soit sur des lignes « générales » ou pour des trajets spécifiques, • ...
Motivation/dynamisme	Construction d'un projet de vie dont la personne est preneuse et partie prenante,...
Autres	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement dans la gestion de l'hygiène personnelle, • Aide à la gestion des temps libres, • Travail sur la relation de confiance personne/équipe éducative, • ...

9. Domaines d'accompagnement collectif (inventaire des activités réalisées en groupe)

	Si oui, exemple d'action
Gestion de la vie communautaire	Mise en place au sein de chaque logement collectif de « réunions maisons ». Celles-ci permettent aux adultes du projet d'exprimer leurs malaises éventuels (ou leurs satisfactions bien entendu) liés à la communauté. L'équipe éducative sert alors de médiateur et met en place des solutions aux problèmes rencontrés.
Gestion/préparation des repas	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de nouvelles recettes et travail sur les réflexes culinaires de base, • ...
Gestion des courses	<ul style="list-style-type: none"> • Planification des courses, • Travail de sensibilisation auprès des commerces de proximité, • Assistance pour se situer dans le magasin, • ...
Entretien du logement	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation à l'hygiène au sein des espaces communs, • Utilisation de matériel de nettoyage, • ...
Aménagement des espaces et réflexion sur ceux-ci	<ul style="list-style-type: none"> • Discussion autour de l'aménagement des espaces communs, • Choix des couleurs pour les peintures intérieures, • Aide à la recherche de meubles d'occasion, • ...
Gestion alimentaire	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un module de sensibilisation « diététique », • Travail sur le conditionnement et aide à la gestion des dates de péremption, • ...
Vie affective et sexuelle	Suivi d'une formation « Vie affective et sexuelle » en collaboration avec un centre de planning familial de la région verviétoise.
Apprentissage machine à lessiver	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en route de la machine, • Séchage du linge, • Repassage, • ...

10. Réseau (partenaires généraux et spécialisés)

Qui ?	Quelles actions
Secteur Awiph	
SAC	Partage d'informations. Eviter le « double emploi » dans les actions menées avec la personne.
SAJA	Faire le lien entre les activités de journée et la vie en soirée. Echange d'informations et des situations qui nous posent problèmes.
Activités de loisirs adaptés	Organiser les activités de loisirs de nos personnes avec elles afin qu'elles s'épanouissent un maximum dans celles-ci. Loisirs hebdomadaires, mais aussi ponctuelles comme les séjours à l'étranger par exemple.
Programmes de transition 16-25	Répondre tant que faire se peut aux désirs de vie en autonomie de jeunes adultes intégrés dans ces programmes.
Projet Unité d'Insertion Socioprofessionnelle cofinancé par le Fonds social européen	Faire le lien entre les activités de journée et la vie en soirée. Echange d'informations et de situations qui nous interpellent.
Services généraux	
Médecin	Collaborer dans le suivi médical de nos adultes, tant chez des spécialistes que chez leurs médecins généralistes. Réalisation d'un bilan médical préalable à l'entrée dans le projet par le médecin d'institution.
Infirmiers indépendants	Collaborer pour un suivi optimal des soins médicaux
Service d'aide familiale	Aider la personne dans l'entretien de son logement
Université	Assurer une supervision concernant la pédagogie de nos actions
Police de quartier	Sensibilisation des agents de quartier à notre présence.
Grandes surfaces	Sensibilisation à notre projet.
Commerces de proximité	Sensibilisation à notre projet.
Autres	
Agence de logement sociale « Logivesdre »	Collaboration dans le cadre de la recherche de logements adaptés au profil de nos adultes.
Projet « Interface » du Relais Social Urbain Verviétois	Collaboration ayant pour objectif de pouvoir faire « glisser » un bail octroyé par Logivesdre aux Services de l'Apem-t21 asbl au profit unique d'une personne.
Voisin solidaire actif	Assurer une présence auprès des LEN. Assurer un regard bienveillant à nos adultes. Faciliter l'intégration dans le quartier.

Commentaires

Les collaborations au sein de ce réseau sont variables et d'importance inégale, aussi bien dans la fréquence que dans l'intensité.

Ce réseau est toujours utilisé afin d'apporter quelque chose de bénéfique et de stabilisant dans la vie des personnes adultes impliquées dans le projet.

Les collaborations avec les voisins solidaires et les services issus tout comme nous des Services de l'Apem-T21 asbl (service de transition 16-25 La Voile, Unité d'Insertion Socioprofessionnelle, SAJA « La Fermette) sont tout naturellement les plus fréquentes.

De plus, les collaborations avec les autres projets et services des Services de l'Apem-T21 asbl sont dorénavant facilitées par le projet de « mutualisation des prestations de services » qui fait l'objet d'une convention avec l'AWIPH. Cela nous a donné l'opportunité de profiter de certaines spécialisations non-présentes dans notre projet (conseil kiné, passage de bilan neuropsychiatrique,...). Cette initiative est plus que bénéfique pour nos projets, même si elle va être davantage exploitée.

11.Satisfaction

Nous n'avons pas mesuré la satisfaction des bénéficiaires, des proches ou des partenaires cette année. Cependant, conscients que cette démarche d'évaluation est nécessaire, nous avons rejoint le nouveau projet de l'asbl Inclusion soutenu par Cap48, Phare et l'AViQ : le «Projet Evaluation Qualité ».

Nous espérons, en plus de partager nos réflexions au sein du groupe de travail, pouvoir trouver des outils adaptés à notre population, facilement utilisables et dont les résultats pourraient apporter un réel «plus» aux différents projets LEN.

12.Qui sont les envoyeurs ?

Il y a eu au début du projet une phase d'information collective destinée en grande majorité aux personnes déjà « connues » au sein des Services de l'Apem-T21asbl. Par la suite, le service de transition 16-25 « La Voile » a contribué activement à la publicité du projet Inclu...toit, tout comme le bouche-à-oreille. Nous avons aussi eu des personnes orientées directement par des SRJ ou par des écoles d'enseignement spécialisé de la région.

La présence importante des Services de l'Apem-T21 asbl au sein du secteur associatif verviétois a permis également de se positionner au cœur de la ville.

Conclusion

L'année 2015 se voulait être une année de stabilisation du projet. Malgré cela, quelques changements sont survenus, dans le but chaque fois de répondre aux souhaits ou besoins des personnes du projet (ouverture d'un nouveau LEN, clôture de deux dossiers, plusieurs démarches relatives à l'administration de biens, collaboration plus intense avec certains partenaires,...).

Comme chaque année, nous faisons également le constat suivant : malgré les apprentissages réalisés et les outils mis en place, la population spécifique à laquelle notre projet s'adresse a toujours besoin d'une présence de l'équipe éducative (nécessité d'un suivi régulier dans les apprentissages, notamment). Cela rend l'évolution du projet assez difficile si nous tenons uniquement compte des personnes supplémentaires accueillies. Par contre, nous constatons quotidiennement l'apport positif du projet (et en particulier l'individualisation de la prise en charge) auprès des personnes bénéficiant déjà d'un LEN.

Pour le rapport,

L'équipe Inclu...toit